



VILLE DE VERSOIX

MAIRIE

Pour le public et la presse

Concerne : « Conseil municipal »

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Nous vous confirmons que le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire, le

Lundi 23 février 2015 à 20h30
à la Maison du Charron

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 15 décembre 2014
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications du Conseil administratif
4. Crédit de Frs. 57'000,- : aménagement du CASS de Versoix
5. Crédit complémentaire de Frs. 152'000,- : parking Boléro
6. Vice-présidence du local de vote pour les élections communales 2015
7. Proposition de soutien à la création d'un fonds compensatoire en lien aux nuisances sonores et environnementales de l'Aéroport de Genève
8. Propositions individuelles et divers

Parole au public

Yves Richard
Président du Conseil municipal